

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 11 février à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le jeudi 5 février 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 35
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 38

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean- Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Bertrand GOSSET, Pierre DEWASNE, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Jérémie DESGUEE, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Christian HAURET a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Christian VENGEONS a donné pouvoir à Jérémie DESGUEE, Jean-Luc ROUSSEL a donné pouvoir à Yves PIET.

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Yvonne LE GAC, François REPEL, Josiane LECUYER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20260211-30 : FIN_89512 : DECHETS RECYCLABLES_BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1609 nonies C, 1636 B sexies,

Vu l'instruction comptable M4,

Vu le rapport et le projet de budget présentés par le président,

Le budget primitif 2026 du budget annexe « DECHETS RECYCLABLES » s'équilibre, en *DÉPENSES* et en *RECETTES*, à hauteur de **3 924 545,00 €** dont :

- 3 311 805,00 € en Section d'exploitation,
- 612 740,00 € en Section d'Investissement.

Le BP 2026 présente les caractéristiques suivantes :

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
011-Charges d'exploitation	482 435,00 €	70-Produit de la redevance incitative	3 223 904,00 €
012-Charges de personnel	707 030,00 €	013-Atténuations de charges	8 996,00 €
65-Autres charges courantes	1 905 265,00 €	74-Subventions	10 000,00 €
66-Charges financières	7 075,00 €	75-Autres produits de gestion courante	405,00 €
67-Charges exceptionnelles	20 000,00 €	757-Produits des cessions	20 000,00 €
68-Provisions pour risque	20 000,00 €	78-Reprise sur provision	20 000,00 €
042-Dotation aux amortissements	170 000,00 €	042-Reprise des subventions	28 500,00 €
TOTAL DE	3 311 805,00 €	TOTAL RE	3 311 805,00 €

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
16-Remboursement capital emprunt	91 190,00 €	10-FACTVA	50 000,00 €
301-Matériel OM	2 850,00 €	16-Emprunts	392 540,00 €
302-Conteneurs tri	20 000,00 €		
308-Achat BOM	300 000,00 €		
309-Garage	10 000,00 €		
310-RI PBI	160 000,00 €		
040-Amortissement des subventions d'investissement	28 500,00 €	040-Dotation aux amortissements :	170 000,00 €
041-Opérations patrimoniales	200,00 €	041-Opérations patrimoniales	200,00 €
TOTAL DI	612 740,00 €	TOTAL RI	612 740,00 €


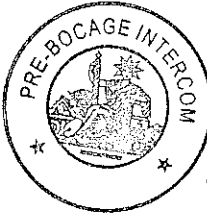

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2026 du budget annexe « DECHETS RECYCLABLES »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents afférant à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER

Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260211-20260211-30_DEL-DE
Date de télétransmission : 17/02/2026
Date de réception préfecture : 17/02/2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC PRE-BOCAGE INTERCOM Communauté de commune à FPU

Numéro SIRET : 20006952400144
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VIRE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : DECHETS RECYCL-CC PRE-BOCAGE

Instruction budgétaire et comptable M.4(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 28

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 29

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 33

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 35

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 36

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 38

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 39

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 41

A3.2 - Etalement des provisions 42

A4.1 - Equilibre des opérations financières 43

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 44

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 45

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 46

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 48

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 49

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 52

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 53

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :% (maximum 7,5 %)
- Investissement :% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 9 du 20/12/2017 00:00:00.

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	3 311 805,00	3 311 805,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 311 805,00	3 311 805,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	612 740,00	612 740,00
		+	+
R	E		
P	P	0,00	0,00
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		612 740,00	612 740,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 924 545,00	3 924 545,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	511 606,00	0,00	482 435,00	482 435,00	482 435,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	709 437,00	0,00	707 030,00	707 030,00	707 030,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 764 820,00	0,00	1 905 265,00	1 905 265,00	1 905 265,00
Total des dépenses de gestion des services		2 985 863,00	0,00	3 094 730,00	3 094 730,00	3 094 730,00
66	Charges financières	2 003,00	0,00	7 075,00	7 075,00	7 075,00
67	Charges spécifiques	273 676,57	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	40 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 301 542,57	0,00	3 141 805,00	3 141 805,00	3 141 805,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	220 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		220 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL		3 521 542,57	0,00	3 311 805,00	3 311 805,00	3 311 805,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 311 805,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	16 190,00	0,00	8 996,00	8 996,00	8 996,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 034 894,00	0,00	3 223 904,00	3 223 904,00	3 223 904,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	505,00	0,00	20 405,00	20 405,00	20 405,00
Total des recettes de gestion des services		3 051 589,00	0,00	3 263 305,00	3 263 305,00	3 263 305,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 071 589,00	0,00	3 283 305,00	3 283 305,00	3 283 305,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	23 492,00		28 500,00	28 500,00	28 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		23 492,00		28 500,00	28 500,00	28 500,00
TOTAL		3 095 081,00	0,00	3 311 805,00	3 311 805,00	3 311 805,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 311 805,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	141 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 142 701,74	0,00	492 850,00	492 850,00	492 850,00
	Total des dépenses d'équipement	1 142 701,74	0,00	492 850,00	492 850,00	492 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 055,00	0,00	91 190,00	91 190,00	91 190,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	17 055,00	0,00	91 190,00	91 190,00	91 190,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 159 756,74	0,00	584 040,00	584 040,00	584 040,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 492,00		28 500,00	28 500,00	28 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200,00	200,00	200,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	23 492,00		28 700,00	28 700,00	28 700,00
	TOTAL	1 183 248,74	0,00	612 740,00	612 740,00	612 740,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**612 740,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	280 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	250 000,00	0,00	392 540,00	392 540,00	392 540,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	530 500,00	0,00	392 540,00	392 540,00	392 540,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	161 355,26	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	161 355,26	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		691 855,26	0,00	442 540,00	442 540,00	442 540,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	220 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200,00	200,00	200,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		220 000,00		170 200,00	170 200,00	170 200,00
TOTAL		911 855,26	0,00	612 740,00	612 740,00	612 740,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	612 740,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	141 500,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	482 435,00		482 435,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	707 030,00		707 030,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 905 265,00		1 905 265,00
66	Charges financières	7 075,00	0,00	7 075,00
67	Charges spécifiques	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	20 000,00	170 000,00	190 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 141 805,00	170 000,00	3 311 805,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 311 805,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	28 500,00	28 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	91 190,00	0,00	91 190,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	492 850,00		492 850,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	200,00	200,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	584 040,00	28 700,00	612 740,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	612 740,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 996,00		8 996,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 223 904,00		3 223 904,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00		10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 405,00		20 405,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	20 000,00	0,00	20 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 283 305,00	28 500,00	3 311 805,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 311 805,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	50 000,00	0,00	50 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	392 540,00	0,00	392 540,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200,00	200,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		170 000,00	170 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	442 540,00	170 200,00	612 740,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	612 740,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	511 606,00	482 435,00	482 435,00
6061	Fournitures non stockables (eau, ...)	17 000,00	20 500,00	20 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	31 440,00	28 100,00	28 100,00
6064	Fournitures administratives	400,00	400,00	400,00
6066	Carburants	107 000,00	107 000,00	107 000,00
6068	Autres matières et fournitures	50 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	83 825,00	86 500,00	86 500,00
6132	Locations immobilières	11 844,00	11 844,00	11 844,00
6135	Locations mobilières	410,00	400,00	400,00
61551	Entretien matériel roulant	81 000,00	81 000,00	81 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 900,00	24 600,00	24 600,00
6156	Maintenance	62 220,00	65 626,00	65 626,00
6161	Multirisques	25 552,00	19 523,00	19 523,00
6168	Autres	8 201,00	9 582,00	9 582,00
618	Divers	7 854,00	6 000,00	6 000,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	4 320,00	4 320,00	4 320,00
6231	Annonces et insertions	0,00	2 880,00	2 880,00
6236	Catalogues et imprimés	3 750,00	2 750,00	2 750,00
6251	Voyages et déplacements	650,00	1 140,00	1 140,00
6257	Réceptions	440,00	440,00	440,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 600,00	1 600,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	150,00	150,00	150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	350,00	350,00	350,00
6288	Autres	2 040,00	2 170,00	2 170,00
63512	Taxes foncières	60,00	60,00	60,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	709 437,00	707 030,00	707 030,00
6218	Autre personnel extérieur	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 839,00	1 875,00	1 875,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 620,00	7 683,00	7 683,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 104,00	1 125,00	1 125,00
6411	Salaires, appointements, commissions	403 724,00	383 639,00	383 639,00
6413	Primes et gratifications	57 285,00	67 325,00	67 325,00
6414	Indemnités et avantages divers	6 261,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	4 647,00	4 659,00	4 659,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	59 843,00	61 703,00	61 703,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	121 457,00	132 776,00	132 776,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 198,00	1 395,00	1 395,00
6458	Cotisa° autres organismes sociaux	3 934,00	3 425,00	3 425,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 825,00	700,00	700,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 700,00	13 725,00	13 725,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 764 820,00	1 905 265,00	1 905 265,00
6531	Indemnités élus	10 390,00	11 660,00	11 660,00
6533	Cotisations de retraite élus	700,00	700,00	700,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	3 500,00	3 615,00	3 615,00
6535	Formation élus	110,00	120,00	120,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 738 120,00	1 877 170,00	1 877 170,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		2 985 863,00	3 094 730,00	3 094 730,00
66	Charges financières (b) (8)	2 003,00	7 075,00	7 075,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 003,00	7 075,00	7 075,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	273 676,57	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
678	Autres charges événement maj. et inhab.	253 676,57	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	40 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		3 301 542,57	3 141 805,00	3 141 805,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	220 000,00	170 000,00	170 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	220 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		220 000,00	170 000,00	170 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		220 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 521 542,57	3 311 805,00	3 311 805,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			3 311 805,00
---	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	16 190,00	8 996,00	8 996,00
64198	Autres remboursements	4 190,00	8 596,00	8 596,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	12 000,00	400,00	400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 034 894,00	3 223 904,00	3 223 904,00
706	Prestations de services	3 034 894,00	3 223 904,00	3 223 904,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	10 000,00	10 000,00
748	Subvention d'exploitation des tiers	0,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	505,00	20 405,00	20 405,00
757	Produits des cessions éléments actif	0,00	20 000,00	20 000,00
7584	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	400,00	400,00
7588	Autres	505,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		3 051 589,00	3 263 305,00	3 263 305,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		3 071 589,00	3 283 305,00	3 283 305,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	23 492,00	28 500,00	28 500,00
747	Quote-part subv invest transf cpte résul	23 492,00	28 500,00	28 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 492,00	28 500,00	28 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 095 081,00	3 311 805,00	3 311 805,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 311 805,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
301	Opération d'équipement n° 301 (5)	1 450,00	2 850,00	2 850,00
302	Opération d'équipement n° 302 (5)	661 200,00	20 000,00	20 000,00
303	Opération d'équipement n° 303 (5)	0,00	0,00	0,00
304	Opération d'équipement n° 304 (5)	0,00	0,00	0,00
305	Opération d'équipement n° 305 (5)	0,00	0,00	0,00
306	Opération d'équipement n° 306 (5)	0,00	0,00	0,00
308	Opération d'équipement n° 308 (5)	467 251,74	300 000,00	300 000,00
309	Opération d'équipement n° 309 (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
310	Opération d'équipement n° 310 (5)	2 800,00	160 000,00	160 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 142 701,74	492 850,00	492 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 055,00	91 190,00	91 190,00
1641	Emprunts en euros	17 055,00	91 190,00	91 190,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		17 055,00	91 190,00	91 190,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 159 756,74	584 040,00	584 040,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	23 492,00	28 500,00	28 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	23 492,00	28 500,00	28 500,00
13911	État et établissements nationaux	1 370,97	1 380,00	1 380,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	5 492,98	5 500,00	5 500,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	7 919,72	6 170,00	6 170,00
139181	de la collectivité de rattachement	0,00	6 600,00	6 600,00
139188	des tiers	8 708,33	8 850,00	8 850,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	200,00	200,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	200,00	200,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		23 492,00	28 700,00	28 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 183 248,74	612 740,00	612 740,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	612 740,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	280 500,00	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
13181	de la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00
13188	des tiers	280 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	250 000,00	392 540,00	392 540,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	392 540,00	392 540,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		530 500,00	392 540,00	392 540,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	161 355,26	50 000,00	50 000,00
10222	FCTVA	161 355,26	50 000,00	50 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		161 355,26	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		691 855,26	442 540,00	442 540,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	220 000,00	170 000,00	170 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 793,31	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	540,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	6 692,26	6 700,00	6 700,00
28157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	116 568,54	99 900,00	99 900,00
28182	Matériel de transport	66 600,00	61 000,00	61 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	800,64	800,00	800,00
28184	Mobilier	71,02	0,00	0,00
28188	Autres	4 934,23	1 600,00	1 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		220 000,00	170 000,00	170 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	200,00	200,00
2031	Frais d'études	0,00	200,00	200,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		220 000,00	170 200,00	170 200,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		911 855,26	612 740,00	612 740,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	612 740,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 301 (1)
LIBELLE : Matériel et service OM

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 315,93	a 0,00	2 850,00	b 2 850,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 315,93	0,00	2 850,00	2 850,00	0,00
2135	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	1 468,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 474,89	0,00	750,00	750,00	0,00
2184	Mobilier	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	36 156,98	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 850,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 302 (1)
LIBELLE : Conteneurs tri****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		773 315,84	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	48 433,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	172,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	673,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	47 586,63	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	177 528,14	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	177 528,14	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	547 354,18	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	547 354,18	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	0,00
13181	de la collectivité de rattachement	0,00	0,00
13188	des tiers	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 303 (1)
LIBELLE : RI ACI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		65 747,02	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 370,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	270,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 376,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	62 719,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	657,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 304 (1)
LIBELLE : RI VBI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		411 752,21	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	276,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	276,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	411 475,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	411 475,84	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 305 (1)
LIBELLE : Déchèterie MP****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		62 592,87	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	414,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 930,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	10 896,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	13 347,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	8 317,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	28 370,05	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 306 (1)
LIBELLE : Déchèterie Livry****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		169 248,24	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 600,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	596,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	157 647,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	778,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	146 577,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	3 331,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 308 (1)
LIBELLE : Achat BOM****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		535 554,44	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 397,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 623,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	6 774,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	527 157,44	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	527 157,44	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-300 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 309 (1)
LIBELLE : Garage

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		22 066,42	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 066,42	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	1 397,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 673,42	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 310 (1)
LIBELLE : RI PBI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		43 050,16	a 0,00	160 000,00	b 160 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 050,16	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2135	Installat° gén., agenc., aménag. cons.	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	39 492,66	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 197,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-160 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote d'un des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE à l'origine du contrat (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					110 000,00									
1641 Emprunts en euros					110 000,00									
MON516594EUR001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/07/2015		01/12/2015	110 000,00	F		2,270	2,290		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					110 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		38 949,69					7 855,51	817,61	0,00	58,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		38 949,69					7 855,51	817,61	0,00	58,82
MON516594EUR001		0,00	A-1	38 949,69	4,67	F		2,290	7 855,51	817,61	0,00	58,82
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		38 949,69					7 855,51	817,61	0,00	58,82

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260211-20260211-30_DEL-DE
Date de télétransmission : 17/02/2026
Date de réception préfecture : 17/02/2026

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	38 949,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €	1	04-07-2025
L	2031 Frais d'études	5	04/07/2025
L	2032 Frais de recherche et de développement	2	04/07/2025
L	2033 Frais d'insertion	1	04/07/2025
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	04/07/2025
L	2051 Concessions et droits similaires	2	04/07/2025
L	208 Autres immobilisations incorporelles	2	04/07/2025
L	212* Aménagements et agencements de terrains	5	04/07/2025
L	2131 Constructions - Bâtiments	20	04/07/2025
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	5	04/07/2025
L	2138 Autres constructions	20	04/07/2025
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	20	04/07/2025
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	5	04/07/2025
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	20	04/07/2025
L	2153 Installations à caractère spécifique	15	04/07/2025
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	7	04/07/2025
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	15	04/07/2025
L	2172* Aménagements et agencements de terrains	5	04/07/2025
L	21731-Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	20	04/07/2025
L	21735-Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	5	04/07/2025
L	21738- Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	20	04/07/2025
L	21741-Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	20	04/07/2025
L	21745-Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	5	04/07/2025
L	21748- Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	20	04/07/2025
L	21753-Installations à caractère spécifique	15	04/07/2025
L	21757- Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	7	04/07/2025
L	21758-Autres installations, matériel et outillage techniques	15	04/07/2025
L	21781-Installations générales, agencements et aménagements diver	2	04/07/2025
L	21782-Matériel de transport	5	04/07/2025
L	21783- Matériel de bureau et matériel informatique	5	04/07/2025
L	21784-Mobilier	5	04/07/2025
L	21785-Cheptel	5	04/07/2025
L	21788-Autres immobilisations corporelles	15	04/07/2025
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	2	04/07/2025
L	2182 Matériel de transport-Neuf	7	04/07/2025
L	2182 Matériel de transport-Occasion	5	04/07/2025
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	04/07/2025
L	2184 Mobilier	5	04/07/2025
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	04/07/2025
L	222* Aménagements et agencements de terrains	5	04/07/2025
L	2231-Immobilisations reçues en affectation	20	04/07/2025
L	2232 Autres immeubles productifs de revenus	20	04/07/2025
L	2235-Immobilisations reçues en affectation	5	04/07/2025
L	2238 Autres immeubles productifs de revenus	20	04/07/2025
L	2241-Immobilisations reçues en affectation	20	04/07/2025
L	2245-Immobilisations reçues en affectation	5	04/07/2025

CC PRE-BOCAGE INTERCOM - DECHETS RECYCL-CC PRE-BOCAGE - BP - 2026

Accusé de réception en préfecture
 014-200069524-20260211-20260211-30_DEL-DE
 Date de télétransmission : 7/02/2026
 Date de réception préfecture : 17/02/2026

L	2248- Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	20	04/07/2025
L	2253-Installations à caractère spécifique	15	04/07/2025
L	2257-Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	7	04/07/2025
L	2258-Autres installations, matériel et outillage techniques	15	04/07/2025
L	2282-Matériel de transport	5	04/07/2025
L	2283- Matériel de bureau et matériel informatique	5	04/07/2025
L	2284-Mobilier	5	04/07/2025
L	2285-Cheptel	5	04/07/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		85 903,06	85 903,06	0,00	85 903,06
Historique dotations aux actifs circulants	0,00	31/12/2024	85 903,06	85 903,06	0,00	85 903,06
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		85 903,06	85 903,06	0,00	85 903,06

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	119 690,00	119 690,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	220 000,00	220 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	100 310,00	100 310,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		119 690,00	I 119 690,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		91 190,00	91 190,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	91 190,00	91 190,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		28 500,00	28 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	28 500,00	28 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		220 000,00	III 220 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		50 000,00	50 000,00
10222	FCTVA	50 000,00	50 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		170 000,00	170 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28131	Bâtiments	6 700,00	6 700,00
28157	Agenc. aménag. du mat. et outill. indus.	99 900,00	99 900,00
28182	Matériel de transport	61 000,00	61 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	800,00	800,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	1 600,00	1 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	8 673,12
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	8 673,12
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 283 305,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,10	4,10	3,60	0,50	4,10
Adjoint Administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,50	2,00
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	2,00	0,10	2,10	2,10	0,00	2,10
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,79	10,79	10,79	0,00	10,79
Adjoint Technique	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	1,00	0,29	1,29	1,29	0,00	1,29
Technicien principal 1ère Classe	B	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		14,00	0,89	14,89	14,39	0,50	14,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	366	0,00	A L.332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Ambassadeur du tri	C	ADM	366	0,00	A L.332-23-1°	CDD
Ambassadeur du tri	C	ADM	366	0,00	A L.332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2026

Présenté par Le Président,
 A Les Monts-D'aunay le 11/02/2026
 Le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire
 A Les Monts-D'aunay, le 11/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

AMAYE-SUR-SEULLES - M. Pascal COTARD	
AURSEULLES - M. Gérard LEGUAY	
AURSEULLES - Mme Geneviève LEBLOND	
AURSEULLES - Mr Jean-Marie DECLOMESNIL	
BONNEMAISON - Mr Pierre SALLIOT	
BREMOY - Mr Alain LEGENTIL	
CAHAGNES - Mme Sandra LEMARCHAND	
CAHAGNES - Mr Guillaume DUJARDIN	
CAUMONT-SUR-AURE - Mme Marie-Josèphe LESENECHAL	
CAUMONT-SUR-AURE - Mr Christophe LE BOULANGER	
CAUMONT-SUR-AURE - Mr Jean-Paul THOMAS	
CAUMONT-SUR-AURE - Mr Michel GENNEVIEVE	
COURVAUDON - Mme Sylvie HARIVEL	
DIALAN-SUR-CHAINE - Mme Johanna RENET	
DIALAN-SUR-CHAINE - Mr Jean-Yves BRECIN	
EPINAY-SUR-ODON - Mme Hélène PAYET	
LANDES-SUR-AJON - Mr Didier VERGY	
LE-MESNIL-AU-GRAIN - Mme Annick SOLIER	
LES LOGES - Mr Joël LEVERT	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Christine SALMON	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Lydie OLIVE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LES MONTS D'AUNAY - Mme Martine JOUIN	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Nathalie TASSERIT	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Véronique BOUE	
LES MONTS D'AUNAY - Mr Dominique MARIE	
LES MONTS D'AUNAY - Mr Nicolas BARAY	
LES MONTS D'AUNAY - Mr Patrick SAINT-LÔ	
LES MONTS D'AUNAY - Mr Yves CHEDEVILLE	
LONGVILLERS - Mr Bertrand GOSSET	
MAISONCELLES-PELVEY - Mr Christian HAURET	
MAISONCELLES-SUR-AJON - Mr Pierre DEWASNE	
MALHERBE-SUR-AJON - Mr Marcel PETRE	
MONTS-EN-BESSIN - Mme Edith LANGLOIS	
PARFOURU-SUR-ODON - Mr David PICCAND	
SAINT-LOUET-SUR-SEULLES - Mr Yves PIET	
SAINT-PIERRE-DU-FRESNE - Mr Alain QUEHE	
SEULLINE - Mme Yvonne LE GAC	
SEULLINE - Mr Jean BRIARD	
TRACY-BOCAGE - Mr François REPEL	
VAL D'ARRY - Mme Josiane LECUYER	
VAL D'ARRY - Mr Christian VENGEONS	
VAL D'ARRY - Mr Jacky GODARD	
VAL D'ARRY - Mr Jérémie DESGUEE	
VAL-DE-DROME - Mr Michel LEFORESTIER	
VILLERS-BOCAGE - Mme Micheline GUILLAUME	
VILLERS-BOCAGE - Mme Sandrine BRASIL	
VILLERS-BOCAGE - Mme Stéphanie LEBERRURIER	
VILLERS-BOCAGE - Mr Bruno DELAMARRE	
VILLERS-BOCAGE - Mr Michel LE MAZIER	
VILLY-BOCAGE - Mr Jean-Luc ROUSSEL	

Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260211-20260211-30_DEL-DE
Date de transmission : 17/02/2026
Date de réception préfecture : 17/02/2026

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Les Monts-D'aunay,le

ARRETE ET SIGNATURES

BP 2026

CC PRE-BOCAGE INTERCOM - DECHETS RECYCL-CC PRE-BOCAGE

05/02/2026 15:32 Page 1 / 4

Présentation

Présenté par le Président,
A Les Monts-D'aunay, le 11/02/2026
Le Président

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Les Monts-D'aunay, le 11/02/2026

Votes

Nombre de membres en exercice :	50
Nombre de membres présents :	35
Nombre de suffrages exprimés :	38
Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 05/02/2026

Signataire

AURSEULLES - M. Gérard LEGUAY

AMAYE-SUR-SEULLES - M. Pascal COTARD

AURSEULLES - Mme Geneviève LEBLOND

AURSEULLES - Mr Jean-Marie DECLOMESNIL

BONNEMAISON - Mr Pierre SALLIOT

BREMOY - Mr Alain LEGENTIL

CAHAGNES - Mr Guillaume DUJARDIN

CAHAGNES - Mme Sandra LEMARCHAND

CAUMONT-SUR-AURE - Mr Christophe LE BOULANGER

CAUMONT-SUR-AURE - Mr Michel GENNEVIEVE

CAUMONT-SUR-AURE - Mme Marie-Josèphe LESENECHAL

CAUMONT-SUR-AURE - Mr Jean-Paul THOMAS

COURVAUDON - Mme Sylvie HARIVEL

ARRETE ET SIGNATURES

BP

2026

CC PRE-BOCAGE INTERCOM - DECHETS RECYCL-CC PRE-BOCAGE

05/02/2026 15:32 Page 2 / 4

Signataire	
DIALAN-SUR-CHAINE - Mr Jean-Yves BRECIN	
DIALAN-SUR-CHAINE - Mme Johanna RENET	
EPINAY-SUR-ODON - Mme Hélène PAYET	
LANDES-SUR-AJON - Mr Didier VERGY	
LE-MESNIL-AU-GRAIN - Mme Annick SOLIER	
LES LOGES - Mr Joël LEVERT	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Christine SALMON	
LES MONTS D'AUNAY - Mr Nicolas BARAY	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Lydie OLIVE	
LES MONTS D'AUNAY - Mr Dominique MARIE	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Nathalie TASSERIT	
LES MONTS D'AUNAY - Mr Yves CHEDEVILLE	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Véronique BOUE	
LES MONTS D'AUNAY - Mr Patrick SAINT-LÔ	
LES MONTS D'AUNAY - Mme Martine JOUIN	
LONGVILLERS - Mr Bertrand GOSSET	
MAISONCELLES-PELVEY - Mr Christian HAURET A donné pouvoir à Mme Stéphanie LEBERRURIER	

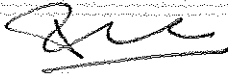









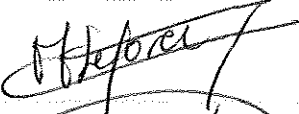


ARRETE ET SIGNATURES

BP

2026

CC PRE-BOCAGE INTERCOM - DECHETS RECYCL-CC PRE-BOCAGE

05/02/2026 15:32 Page 3 / 4




Signataire	
MAISONCELLES-SUR-AJON - Mr Pierre DEWASNE	
MALHERBE-SUR-AJON - Mr Marcel PETRE	
MONTS-EN-BESSIN - Mme Edith LANGLOIS	
PARFOURU-SUR-ODON - Mr David PICCAND	
SAINT-LOUET-SUR-SEULLES - Mr Yves PIET	
SAINT-PIERRE-DU-FRESNE - Mr Alain QUEHE	
SEULLINE - Mr Jean BRIARD	
SEULLINE - Mme Yvonne LE GAC	
TRACY-BOCAGE - Mr François REPEL	
VAL D'ARRY - Mr Christian VENGEONS Adonné pouvoir à Mr Jérémie DESGUEE	
VAL D'ARRY - Mr Jérémie DESGUEE	
VAL D'ARRY - Mr Jacky GODARD	
VAL D'ARRY - Mme Josiane LECUYER	
VAL-DE-DROME - Mr Michel LEFORESTIER	
VILLERS-BOCAGE - Mme Stéphanie LEBERRURIER	
VILLERS-BOCAGE - Mr Michel LE MAZIER	
VILLERS-BOCAGE - Mme Sandrine BRASIL	

ARRETE ET SIGNATURES

BP 2026

05/02/2026 15:32 Page 4 / 4

CC PRE-BOCAGE INTERCOM - DECHETS RECYCL-CC PRE-BOCAGE

Signataire	
VILLERS-BOCAGE - Mr Bruno DELAMARRE	
VILLERS-BOCAGE - Mme Micheline GUILLAUME	
VILLY-BOCAGE - Mr Jean-Luc ROUSSEL Adonné poujou à Mr Yves PIET	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Les Monts-D'aunay, le